

## AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE  
PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT 701-95  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 701 AFIN D'INTRODUIRE DES DISPOSITIONS  
CONCERNANT LES UNITÉS D'HABITATION ACCESSOIRES**

**AUX PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 701-95 :**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné :

**QUE** le conseil municipal, suite à l'adoption lors de la séance ordinaire du 12 mars 2024, du **premier projet de Règlement 701-95 modifiant le Règlement de zonage 701 afin d'introduire des dispositions concernant les unités d'habitation accessoires**, tiendra une assemblée publique de consultation le **jeudi 4 avril 2024 à partir de 18 h**, à la salle du conseil située au 660 rue Ellice à Beauharnois.

**QU'**au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

**QUE** le premier projet de règlement numéro 701-95 contient des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

**QUE** le premier projet de Règlement 701-95 ainsi que les documents afférents, peuvent être consultés au bureau de la greffière, situé au 660, rue Ellice à Beauharnois, durant les heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h et **en cliquant sur le lien au-dessus du présent avis**.

**Donné à Beauharnois, le 15 mars 2024.**



**Sandra Boulanger, greffière par intérim**